



ÉCOLE DE RÉFÉRENCE
CONSEILLER DE CONFIANCE



WWW.CNEH.FR

LE CNEH EN QUELQUES CHIFFRES

+ 30 000 participants formés chaque année



+ 700 programmes de formation de 40 sessions DPC



RÉPARTITION DES STAGIAIRES

42% direction et administration

23% service des soins

22% medico-techniques

13% techniques et ouvriers



380 intervenants



Une équipe de coaches CNEH

150 missions de conseil

Une offre de formation adaptée à vos besoins :

- sur site client
- en classe virtuelle
- en présentiel au CNEH
- en distanciel

16 préparations aux concours de la FPH et adaptations à l'emploi




40 500 heures de formation réalisées cette année



DES MESURES EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Objectif ZÉRO PAPIER 100% DIGITAL

- e-catalogue
 - développement numérique
 - supports de formation via une plateforme
 - processus administratif
- 

640 établissements adhérents au CNEH



1574 établissements clients

60 PRAXIS Parcours métiers

12 journées nationales sur des thèmes d'actualités



452 professionnels suivent un praxis chaque année

3 voyages d'études annuels



60 articles et publications
4 ouvrages édités



6 préparations aux oraux des concours
85% de candidats admissibles, reçus aux concours

98% de stagiaires satisfaits

98% de nos prescripteurs recommandent le CNEH pour la qualité, la pertinence et la diversité de l'offre

NOS AGRÈMENTS

Qualiopi
processus certifié

■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : ACTIONS DE FORMATION

► Organisme de formation : 11 92 1585 192
► Qualiopi : N° 2021/92714.2

les acteurs de la compétence

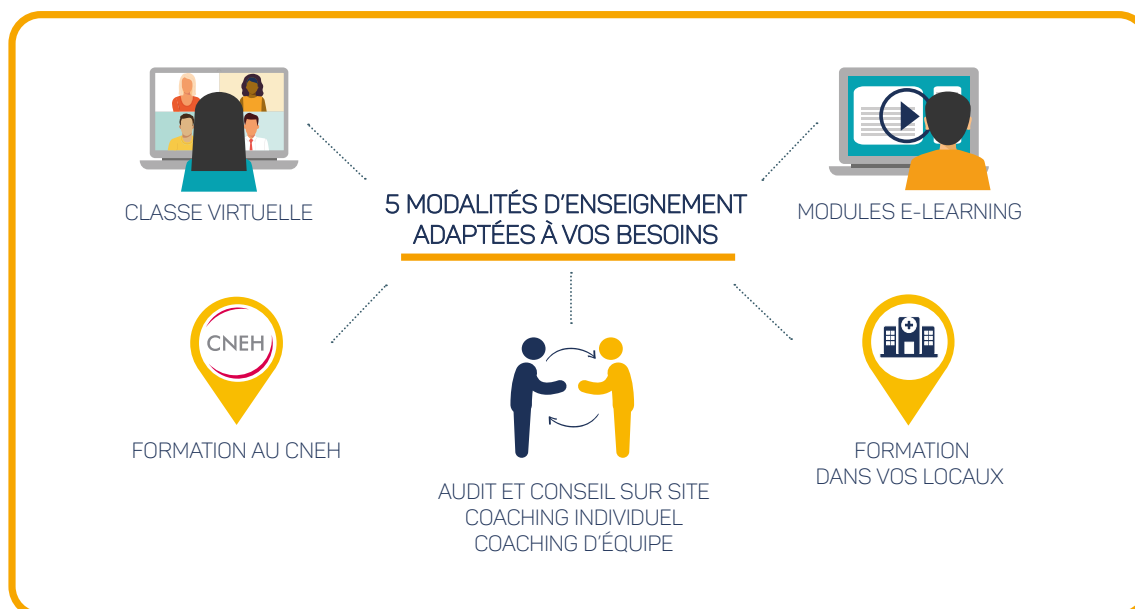
► Les Acteurs de la Compétence, 1^{re} fédération des entreprises de formation, rassemble tous les acteurs de référence du capital humain.

dpc
Agence nationale du

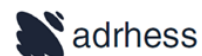
► Numéro organisme : 1044

NOTRE OFFRE

- 700 formations dont **40 formations DPC**
- 60 parcours métiers certifiants **Praxis pour** appréhender en toute sérénité un métier
- Une offre de **préparation aux concours** et d'**adaptation à l'emploi**
- Des **parcours de formations à la carte** portant sur des thématiques incontournables
- Des **journées Focus** sur des sujets stratégiques : qualité, RH, parcours patients...
- Des **journées Nationales thématiques** pour appréhender les défis de l'hôpital de demain
- Un **Institut du leadership médical** – l'offre de formation des médecins
- Des formations « **Temps d'avance** » dédiées aux dernières actualités réglementaires
- Des rencontres du **Club 10-12**, point d'information des actualités réglementaires décryptées par nos équipes
- Une offre de **coaching**
- Des **missions d'études** à l'étranger



NOS PARTENAIRES



AQuaVies



5 AVANTAGES D'ADHÉRENTS AU CNEH :

1

FAITES DES ÉCONOMIES !

Des tarifs minorés sur toutes les prestations de formation et de conseil



2

TENEZ-VOUS INFORMÉS ET POSEZ VOS QUESTIONS

- Un accès à toutes les publications du CNEH - **GRATUIT !**
- Les services experts SVP juridique, DPC - **GRATUIT !**



3

REJOIGNEZ LE RÉSEAU CNEH !

- **Les rencontres du Club 10 -12** : information et débat sur l'actualité juridique, statutaire ou financière des établissements de santé - **GRATUIT !**
- **Les Journées nationales** : RH médicales, Estivales des Ressources Humaines, Certification HAS, AFR, Finances et Contrôle de Gestion,...
- **Les Journées Focus** : Transformation écologique à l'hôpital, Services d'urgences, Innovation et nouvelles technologies...
- **Un réseau d'experts adhérents** (groupes de réflexion métiers, jurys, etc.)
- **Les clubs Actu** : L'offre formation, conseil du CNEH au regard de l'actualité



Club
10-12

4

PARTICIPEZ EN PRIORITÉ AUX ÉVÉNEMENTS PROFESSIONNELS ET MISSIONS D'ÉTUDE DU CNEH

- **Des journées Focus** sur l'innovation et les nouvelles technologies
- **Des missions d'étude internationales** (RSNA, HIMSS, Japon, Silicon Valley, etc.)



5

OFFRE DE BIENVENUE

Le CNEH vous offre un chèque de bienvenue déduit de votre première adhésion d'une valeur de **500 € !**





ÉCOLE DE RÉFÉRENCE
CONSEILLER DE CONFIANCE

BULLETIN D'ADHÉSION

Nous vous remercions de bien vouloir adresser une copie de ce bulletin par mail à **nicolas.touzeau@cneh.fr**, ou par courrier au CNEH, 3 rue Danton 92240 Malakoff

Chef d'établissement *

M. Mme

Nom Prénom

Établissement

Adresse complète

Code postal.....Ville.....

Tél..... E-mail.....

SIRET de l'établissement (14 chiffres) | | | | | | | | | | | | | | | |

Responsable formation *

M. Mme

Nom Prénom.....

Tél..... E-mail

*Toutes les informations sont obligatoires

Montant de la cotisation annuelle

La cotisation annuelle des établissements adhérents du CNEH est calculée selon les modalités suivantes :

- Tarif appliqué au nombre de lits et places sur la base de 4,56 € le lit / place
- Forfait appliqué quand le tarif calculé est en deçà des minimums définis

Adhérent	Modalités de calcul	Nb de lits et places	Montant de la cotisation
• Établissement de soins CHU, CHR, CLCC, CH, CHS...	Total lits / places x 4,56 € (forfait minimum annuel 870 €) €
• Centre hospitalier de proximité (ex hôpital local) • Centre de moyen et long séjour • EHPAD • Établissements médico-sociaux ESAT, MAS, IME...	Total lits / places x 4,56 € (forfait minimum annuel 509 €) €
• Organismes publics nationaux, HAS, FHF...	Forfait 1 696 €		1 696 €
• Autres organismes publics, ARS, ANFH, statut associatif...	Forfait 870 €		870 €
• Divers statuts commerciaux	Forfait 1 696 €		1 696 €

Date

Cachet et signature de l'adhérent

ADHÉSION

L'adhésion est souscrite pour une période de 12 mois à compter du 1^{er} janvier de l'année en question.

Elle est renouvelée tacitement aux conditions tarifaires en vigueur au jour du renouvellement.

Pour toute modification du nombre de lits et places, ou de statut de l'établissement, pouvant affecter le calcul du montant de la cotisation, l'adhérent devra en informer préalablement le CNEH par courrier.

Toute inscription en cours d'année est possible. Le calcul de la cotisation est dans ce cas proratisé pour le nombre de mois restant à courir jusqu'au 31 décembre de cette même année.

TARIFS

La cotisation annuelle des établissements adhérents du CNEH est calculée selon les modalités suivantes :

- Tarif appliqué au nombre de lits et places sur la base de 4,56 € le lit / place
- Forfait appliqué quand le tarif calculé est en deçà des minimums définis

FACTURATION

Une facture précisant le montant de votre cotisation annuelle vous est adressée en début de chaque année. Elle est reconduite tacitement chaque année à la même période, sauf avis contraire préalablement signifié au CNEH, au minimum trois mois avant la fin de l'année, dans les formes prévues au paragraphe ci-après.

RÉSILIATION

Résiliation à l'initiative de l'adhérent :

- l'adhérent peut demander sa résiliation au CNEH par lettre recommandée trois mois avant la fin de l'année.
- à réception de la demande de résiliation, le CNEH adressera un courrier de confirmation par voie postale ou électronique.

RENSEIGNEMENTS ADHÉSION



Nicolas TOUZEAU
Secrétaire général
nicolas.touzeau@cneh.fr

RETROUVEZ TOUTES NOS FORMATIONS
SUR WWW.CNEH.FR



CNEH - Centre National de l'Expertise Hospitalière
3 rue Danton 92240 Malakoff - Tél. 01 41 17 15 15 - contact@cneh.fr

